ACP
PARC DE WOLUWE I
Avenue de Calabre 46-54
1200 BRUXELLES
N° BCE : **BE0864412134**

c/o Lamy Belgium S.A.
Agence Woluwe
Av. Jacques Brel,36
B-1200 BRUXELLES
N° BCE : **BE 0430.800.55**

PAGIMMO

Rue de la Limite 94
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

Lot : 00 M22	N° Client	0000247029
Date document		21/09/2022
Date d'échéance		20/10/2022
Q-P Fds de roulement		712.50 €
Q-P Fds de réserve		787.27 €

Le 21/09/2022

Décompte de charges du 01/07/2021 au 30/06/2022

Cher(s) copropriétaire(s),

Vous trouverez, au verso de la présente, le détail de votre participation individuelle dans le décompte de charges dont question sous rubrique.
Si la situation de votre compte présente un solde ouvert, celui est mentionné dans la partie gauche du cadre repris ci-dessous et est totalisé avec le montant de votre appel de provisions, de manière à vous permettre d'apurer totalement votre dette vis-à-vis de la copropriété.
Si votre compte s'avère créditeur (montant « A recevoir »), et que vous souhaitez être remboursé (plutôt que de laisser la somme en question "à valoir" sur les prochains décomptes ou appels de fonds), nous vous prions de nous le faire savoir en nous communiquant votre numéro de compte bancaire.
En cas de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service comptabilité, qui est accessible **tous les matins entre 9h00 et 12h30,** en prenant soin de mentionner vos références « clients » que vous trouverez dans l'encadré ci-dessus.
Afin que la comptabilisation de votre paiement puisse se faire correctement, nous vous prions d'utiliser **exclusivement** la communication structurée renseignée dans les « Instructions pour votre paiement » et ce, **avant** la date d'échéance.
En vous remerciant d'avance de respecter cette échéance, nous vous prions de croire, cher(s) copropriétaire(s), en l'assurance de notre considération distinguée.
N.B. : La ventilation entre les charges « locataires » et « propriétaires », est communiquée à titre indicatif, suivant l'usage et sans préjudice du contrat de bail conclu entre les parties. Le propriétaire demeure seul responsable du paiement de la totalité des charges. En aucun cas, le syndic n'interviendra en cas de différend entre le propriétaire et le locataire.

Comptabilité
CREMER Ariane
Tél : 02/373.38.25
Mail : ariane.cremer@nexity-belgium.be

Pour plus d'informations, consultez le site internet de votre copropriété en suivant le chemin d'accès suivant :
https://www.nexity-belgium.be/ => Onglet « MA COPROPRIETE »/Votre agence Lamy/Copropriétaire
Votre login : 0000247029 Votre Password : 02967

Instruction pour votre paiement

Total décompte(s) ci-joint(s)	**-418.63 €**
Solde au 21/09/2022[1]	**0.00 €**

[1] Date dernière mise à jour banque

A vous rembouser par la copropriété	**-418.63 €**

Facture n°	21335	Lot	00 M22 0000247029	PAGIMMO

Décompte de charges du 01/07/2021 au 30/06/2022

Cpt. Rubrique de répartition	A répartir	Tantièmes	Prorata	Q-P TVAC
1-000 ENTRETIEN DES COMMUNS	16 258.80	285 / 10000		463.37
1-100 DEPENSES COURANTES	12 286.49	285 / 10000		350.16
1-200 FRAIS ASCENSEURS	8 226.42	285 / 10000		234.46
1-300 FRAIS DE GESTION	10 281.42	285 / 10000		293.02
1-400 FRAIS GARAGES	3 211.27	285 / 10000		91.52
1-500 FRAIS JARDINS	2 057.00	285 / 10000		58.62
1-700 EAU DES COMMUNS	1 272.51	285 / 10000		36.26
2-000 FRAIS PROPRIETAIRES	14 738.99	285 / 10000		420.07
2-200 TRAVAUX ASCENSEURS	5 566.33	285 / 10000		158.64
3-000 TRAVAUX GENERAUX SVT DECISION(S) AG	9 818.27	285 / 10000		279.83
3-200 TRAVAUX ASCENSEURS SVT DECISION(S) AG	15 340.37	285 / 10000		437.20
4-600 DECOMPTES INDIVIDUELS EAU FROIDE	12 853.62	168.09 / 12853.62		168.09
4-902 PLAQUETTES NOMINATIVES				29.27
5-902 HONORAIRES DOSSIER MUTATION				70.88
5-977 PRELEVEMENTS FONDS DE RESERVE	-25 158.64	285 / 10000		-717.02
				2 374.37
7-000 PROVISIONS APPELEES	-98 000.00	285 / 10000		-2 793.00
				-2 793.00

Détails des frais privatifs	100.15
Mutation 1931	70.88
Pagimmo/Piplis	29.27

Légende

1. Frais "locataires"
2. Frais "propriétaires"
3. Exécution décision(s) AG
4. Frais privatifs "locataires"
5. Frais privatifs "propriétaires"
6. Appel de provisions ou de fonds
7. Remboursement de provisions ou de fonds

Total lot	-418.63